

L'IMMIGRATION CLANDESTINE ET L'EMPLOI DES MIGRANTS EN ALGÉRIE



ABSTRACT

Illegal immigration is often approached with apprehension because of its impact on the labor market and its strong involvement in the informal economy. National laws, including Algerian law, ensure the regulation of foreigners' work and penalize the employment of illegal migrants. This does not prevent the migratory flow from reaching disturbing proportions, and beyond the accountability of states and companies, this phenomenon calls into question the reception and employment strategies of migrants, and invites reflection to integration policies of migrants in economic development.

KEY WORDS: *Foreign Workers, Legal Framework, Informal Work, Immigration, Illegal Immigration, Migratory Flows, Responsibility, Decent Work.*

RÉSUMÉ

L'immigration clandestine est souvent abordée avec appréhension, en raison de ses conséquences sur le marché de l'emploi et sa forte implication dans l'économie informelle. Les droits nationaux, dont le droit algérien, veillent à réglementer le travail des étrangers et à pénaliser l'emploi des migrants clandestins. Ceci n'empêche pas les flux migratoires de prendre des proportions inquiétantes. Au-delà de la responsabilisation des Etats et des entreprises, ce phénomène remet en cause les stratégies d'accueil et d'emploi des migrants, et invite à réfléchir à des politiques d'intégration des migrants dans le développement économique.

MOTS CLÉS: *Travail des étrangers, cadre juridique, travail informel, immigration, clandestine, flux migratoires, responsabilité, travail décent.*